

LES MALADIES A DECLARATION OBLIGATOIRE

FICHE N° 5 : LA VARROASE, un parasite "Varroa Destructor "

La Varroase est une maladie grave, très contagieuse qui atteint le couvain et les abeilles adultes. C'est une maladie à déclaration obligatoire depuis le 17 février 2006 : décret 2006-179 du CR.

Signes cliniques :

Devant la ruche :

Mortalité devant la ruche, abeilles mal formées ou aux ailes atrophiées, abeilles traînantes, abeilles grimpants aux herbes (elles ne peuvent pas voler car leurs ailes sont atrophiées).

Dans la ruche :

Nymphes atrophiées, abeilles mal formées, grappe d'abeilles très réduite.

Possibilité d'abandon de la ruche alors qu'il y a encore des provisions.

Agent causal : Varroa destructor (mutation de Varroa Jacobsoni), petit parasite de 1.6 mm pour la femelle et 0.8mm pour le mâle. Se nourrit de l'hémolymphe (0.1mg toutes les 2 heures). La femelle fécondée s'introduit dans l'alvéole juste avant l'operculation et pond de 2 à 8 œufs selon la saison. Sa durée de vie est de 1 mois en période de reproduction et de 6 mois en hiver.

Diagnostic : - Recherche de varroas portés par les ouvrières adultes,
- Recherche des acariens dans le couvain de mâle (+ d'espace donc + de varroas),
- Recherche avec les plateaux de détection.

Traitements : Les traitements peuvent être faits avec des produits disposant d'une AMM (Apistan, Apivar, Apiguard, Apilife Var, Thymovar) avec des produits sans AMM mais avec ordonnance vétérinaire (Tactic, Acide oxalique, ...)

Apistan, matière active : fluvalinate. 2 lanières par colonie en limite du couvain, durée du traitement : 6 à 8 semaines. Efficacité : il semble que le varroa se soit accoutumé à cette molécule ;

Apivar, matière active : amitraze. 2 lanières par colonie en limite du couvain, durée du traitement : 10 semaines. Efficacité : encore bonne ;

Apiguard, matière active : thymol. 1 coupelle par colonie, renouveler à 15 jours. Efficacité : bonne si T° > à 20°. Ce traitement est considéré comme insuffisant à lui seul.

Acide oxalique, matière vénéneuse. Dégouttement de 35g d'AO par litre de sirop à 50%, 5ml par espacement entre les cadres et 30 à 50 ml maxi par colonie. Traitement en absence de couvain dans la 1ère quinzaine de janvier selon le temps.

Les traitements doivent toujours être faits hors période de miellée et en respectant les durées de traitement indiquées par le fabricant de façon à éviter l'accoutumance.

Méthodologie de traitement : Traiter après la dernière miellée car, à cette période (mi-août) la population d'abeilles et le couvain décroissent naturellement. Parallèlement les varroas sont nombreux et la pression parasitaire est maximale. On a atteint la phase critique. Il est donc urgent de traiter.

Il est possible de traiter également au printemps, en fonction du taux d'infestation. Il conviendra alors de respecter un laps de temps suffisant (3 à 4 semaines) entre la fin des traitements et la pose des hausses.

Pratiquer l'alternance des molécules évite un phénomène d'accoutumance du parasite.

Conséquences : L'action spoliatrice : par les prélèvements d'hémolymphe va entraîner des pertes importantes des cellules sanguines et de protéines chez l'abeille parasitée. On assiste alors à une diminution de la vitéllogénine (gelée royale de moindre qualité) qui se répercutera sur le développement des larves.

L'action vectrice : en piquant la cuticule de l'abeille varroa crée une lésion par laquelle peut être injecté différents agents pathogènes. Ainsi parallèlement à la varroase, on observe le développement de maladies bactériennes et le développement de viroses.

Les conséquences se ressentent également chez la reine qui, moins bien nourrie par les nourrices et peut être parasitée, aura un ponte diminuée. Le mâle fabriquera moins de spermatozoïdes et de moins bonne qualité. Affaibli, sa durée de vol en sera réduite et il aura plus de difficulté à féconder les nouvelles reines.



Un varroa

Varroa touche à tous les stades et les trois castes d'abeilles



La larve



La nymphe



La reine, le mâle et l'abeille